



**ETUDE SUR LA QUALITE DES EAUX DU BASSIN DU GIROU**  
**REUNION DU COMITE DE PILOTAGE**  
**TOULOUSE, LE MARDI 25 AVRIL 2023**

Etaient présents :

G. HEBRARD, Conseiller départemental 31, Président de la CLE  
JL. HORMIERE, Maire de Puylaurens  
D. AVERSENG, délégué CC Coteaux du Girou  
D. SUDRIÉ, CC Coteaux de Bellevue  
D. BELAVAL, CC Tarn Agout  
N. PUIGMAL, Fédération des Chasseurs du Tarn  
J. CAYUELA, SATESE 31  
C. VIGUIER, Département du Tarn  
P. ROY, PETR Pays Lauragais  
B. PROUFF, Fédération de Pêche du Tarn  
G. JIMENEZ, Fédération Bio Occitanie  
N. GARDIN, Directrice SBHG  
M. MAURICE, SBHG  
A. GALIVEL, SBHG  
M. SARRAILH, Eau Secours 31  
A. EYCHENNE, Chambre d'Agriculture 31  
T. GARNIER, Vinci Autoroute / ASF  
JP. CULOS, SMEA31  
JL. SCHARFFE, Agence de l'Eau Adour-Garonne  
T. LEURENT, Agence de l'Eau Adour-Garonne  
JY. GORE, Département de la Haute-Garonne  
C. JARDEL-BELOT, Département de la Haute-Garonne  
D. CAMPO, Arbres et Paysages Tarnais  
E. SEIGNEUR, DREAL Occitanie  
V. FAGES, DDT 31  
J. COMET, DDT 31  
G. DURBE, Fédération de Pêche 31  
S. CHAPELET, Agence de l'Eau Adour-Garonne  
M. BENALET, SMEA31  
JC. LAPASSE, ADAVAG – FDSEA31  
MT. LACOURT, déléguée Chambre d'Agriculture 31  
L. BOUCHET, ENVILYS  
P. BEC, OTÉIS  
S. MACÉ, SBHG

Excusés :

JC. PINEL, Maire de Cuq-Toulza  
L. SORMAIL, Vice-président de la CLE  
B. TRILLOU, CC des Coteaux du Girou

B. BESSON, DRAAF Occitanie

Objet de la réunion : présentation et validation du programme d'actions pour la reconquête de la qualité des eaux du bassin du Girou. Echanges sur la future mise en œuvre du programme.

G. HEBRARD introduit la réunion et met l'accent sur la nécessaire solidarité entre les acteurs du bassin pour mettre en œuvre de manière coordonnée les actions qui sont préconisées par l'étude. Il rappelle les difficultés qui sont à craindre avec le changement climatique pour les milieux aquatiques mais aussi pour la disponibilité de la ressource en eau potable.

Présentation par les bureaux d'études OTÉIS et ENVILYS

Voir le diaporama en annexe du compte rendu.

Débats :

#### *Pollutions domestiques et industrielles*

JL. HORMIERE apporte des précisions sur la situation de l'assainissement à Puylaurens. Il n'y a pas de rejets directs dans le Girou mais des problèmes d'eaux parasites. Les études en cours pour la définition du schéma d'assainissement communal comprennent un diagnostic de la station et des réseaux. Elles aboutiront à un programme de travaux et à un règlement d'assainissement. Il faut être prudent dans la rédaction de l'étude et ne pas figer un programme, dont le contenu technique peut évoluer. Il faut rappeler que le Girou amont est à sec de mai à novembre et que l'écoulement présent à cette période est celui des rejets domestiques et industriels. Concernant les enjeux liés à la croissance démographique, la STEP de Puylaurens d'une capacité de 4000 eqh reçoit actuellement 2000 eqh. La commune n'est pas limitée de ce point de vue.

C. VIGUIER observe que les graphiques de profil en long de la qualité des eaux mettent un effet grossissant sur l'amont du Girou car ils expriment des concentrations dans des débits très faibles. Le traitement du phosphore au niveau de la station ne doit pas être la seule approche, il faut mettre l'accent sur la réduction des eaux parasites en amont de la STEP, avec une vision à l'échelle de la commune sur les réseaux. Il indique que la problématique est assez semblable sur la commune de Cuq-Toulza.

JL. SCHARFFE confirme que le traitement du phosphore préconisé sur la STEP de Puylaurens n'exclue pas d'agir sur les autres paramètres techniques.

#### *Pratiques agricoles*

M. SARRAILH mentionne les expériences engagées sur des aires d'alimentation de captages où les collectivités conventionnent avec les agriculteurs pour des cultures sans pesticides dont les produits sont valorisés dans les cantines scolaires ou autres restaurations collectives. des démarches similaires sont-elles envisageables sur le bassin du Girou ?

D. CAMPO indique qu'en parallèle de la plantation de haies pour limiter les phénomènes de ruissellement, il faut encourager la régénération naturelle de la végétation, notamment en bord de routes.

MT. LACOURT informe le comité que le Pacte pour une Transition Agroécologique de l'Agence de l'Eau a été adopté ce matin. Il contient des mesures qui pourront peut-être être activées pour la mise en œuvre du plan d'actions du bassin du Girou. En matière d'accompagnement des agriculteurs, il faut s'appuyer sur les cadres existants et sur les acteurs présents (conseillers agricoles des chambres d'agriculture et des départements). Prendre en compte également le contexte difficile de la nouvelle PAC, beaucoup de pédagogie et de soutien sont nécessaires auprès des exploitants pour engager des changements de pratiques.

JC. LAPASSE souhaite que l'on prenne en compte l'enjeu de la gestion quantitative et les retenues collinaires, qui ont un rôle de rétention des matières en suspension et limitent le colmatage des cours d'eau.

MT. LACOURT mentionne également les enjeux liés à l'urbanisation, qui accélère l'évacuation des eaux. Il est nécessaire de mettre en place des dispositifs de ralentissement des écoulements au travers des documents d'urbanisme.

#### *Gestion des milieux*

P. ROY pose la question de l'articulation des démarches sur la qualité des eaux et sur la gestion des zones humides. Une étude est prévue dans le cadre du SAGE.

S. MACÉ indique que l'étude sur les zones humides sera engagée en deux phases (pré-localisation en 2023, inventaires de terrain en 2024). Ces connaissances nouvelles ont vocation à alimenter le contenu du SAGE mais pourront être mises à profit pour d'autres démarches, comme le plan d'actions de l'étude Girou ou la révision des SCoT.

#### *La mise en œuvre du plan d'actions*

Voir le diaporama annexé au compte rendu.

JL. HORMIERE observe que le projet de contrat territorial serait formalisé en 2025, soit un an avant les élections municipales. Il est possible que les élus locaux hésitent à engager des programmations avant un possible renouvellement des exécutifs.

JL. SCHARFFE indique que le programme d'actions s'inscrira dans le calendrier du 12<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau à partir de 2025. Les règles et les niveaux de subventions ne sont pas encore connus. Néanmoins il faudra d'ici-là avancer sur la mise au point du programme. L'animateur du SAGE devra être accompagné par les services des collectivités et des organismes consulaires.

M. SARRAILH propose qu'une fois le programme suffisamment précisé dans son contenu et son calendrier de mise en œuvre, une conférence des financeurs soit organisée pour faciliter leur mobilisation.

C. VIGUIER indique que les modalités d'accompagnement financier par le département du Tarn ne sont pas connues pour 2025. Les règles de subventionnement actuelles sont néanmoins une base de travail pour mettre au point le plan de financement du programme.

G. HEBRARD remercie les participants. Il remercie également les bureaux d'études pour la qualité du travail réalisé et également l'Agence de l'Eau pour son accompagnement technique et financier.

Il observe que le plan d'actions proposé reçoit l'assentiment du comité de pilotage. Les remarques émises au cours de la réunion seront prises en compte dans la version définitive des rapports d'étude. Ce plan sera prochainement présenté à la CLE.

Il souhaite que l'on avance ensuite rapidement sur la mise au point du programme pour solliciter les financeurs : Agence de l'Eau, Région, Départements. La sécheresse qui sévit actuellement fait craindre des ruptures d'alimentation en eau potable cet été sur l'aire de la Montagne Noire. Cette situation doit motiver l'ensemble des acteurs pour agir.

### Conclusions :

- *Le comité de pilotage valide les rapports d'études, sous réserve de la prise en compte des observations émises en réunion.*
- *Le comité de pilotage valide le plan d'actions proposé, comme une base de travail pour la mise au point d'un programme opérationnel, qui intégrera des actions nécessitant encore d'être précisées techniquement et financièrement.*
- *Le plan d'actions sera présenté à la CLE au mois de juin 2023. Les différents volets du plan d'actions seront retravaillés au sein des groupes de travail de la CLE : « Qualité des eaux », « Gestion quantitative », « Pollutions diffuses – Erosion des sols », « Eaux pluviales urbaines » ; Volet milieux aquatique et zones humides au sein du comité de pilotage du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) du bassin Hers Girou.*
- *Un retour spécifique sera réalisé vers les maîtres d'ouvrages potentiels des actions préconisées pour les accompagner dans leur engagement.*
- *Une conférence des financeurs sera organisée une fois le programme stabilisé. L'élaboration d'un Contrat de Progrès Territorial sera examinée prioritairement.*
- *Le programme devra être finalisé pour fin 2024.*

## Suite de l'étude - La mise en œuvre du plan d'actions

- **Objectif** = formaliser et faire valider par la CLE un plan d'actions :
  - Plusieurs domaines : pollutions domestiques, pollutions diffuses agricoles et érosions, milieux aquatiques, gestion des débits
  - Un échéancier de court, moyen et long terme (5, 10, 20 ans)
  - Des maîtres d'ouvrages multiples
  - Des financements divers
  
- **Besoin pour atteindre cet objectif** = nécessité de définir plus précisément certaines actions, de clarifier la mobilisation des maîtres d'ouvrages
  - Echanges/ réflexions thématiques à poursuivre dans le cadre du SAGE
  - Animation des groupes de réflexion / coordination globale
  - Echanges avec les maîtres d'ouvrages
  - Se fixer un échéancier de travail

## Suite de l'étude - La mise en œuvre du plan d'actions

### Thème 1 - Pollutions domestiques :

- ✓ Affiner certaines opérations ciblées mais pas assez matures
- ✓ Mobiliser les maîtres d'ouvrage sur la programmation des investissements en assainissement collectif à échéance 5 ans
- ✓ Mobiliser les SPANC sur des suivis spécifiques dans les zones de forte densité d'assainissement non collectif

***Instance de dialogue = Groupe thématique "qualité des eaux" du SAGE***

### Thème 2 - Pollutions diffuses agricoles

- ✓ Appui du GIP Agroécologique d'Auzeville-Tolosane
- ✓ Définition d'une organisation et gouvernance pour décliner les actions opérationnelles

***Instance de dialogue = Groupe thématique « pollutions diffuses – érosion des sols" du SAGE***

## Suite de l'étude - La mise en œuvre du plan d'actions

### Thème 3 - Gestion quantitative

- ✓ Réflexions sur la gestion future de Balerme et Laragou
- ✓ Mobilisation de retenues existantes (expérimentation type Causse?)
- ✓ Améliorations des connaissances : suivis hydrologiques des assecs, relations débit / qualité des eaux, débit / qualité des milieux

***Instance de dialogue = Groupe thématique "gestion quantitative" du SAGE***

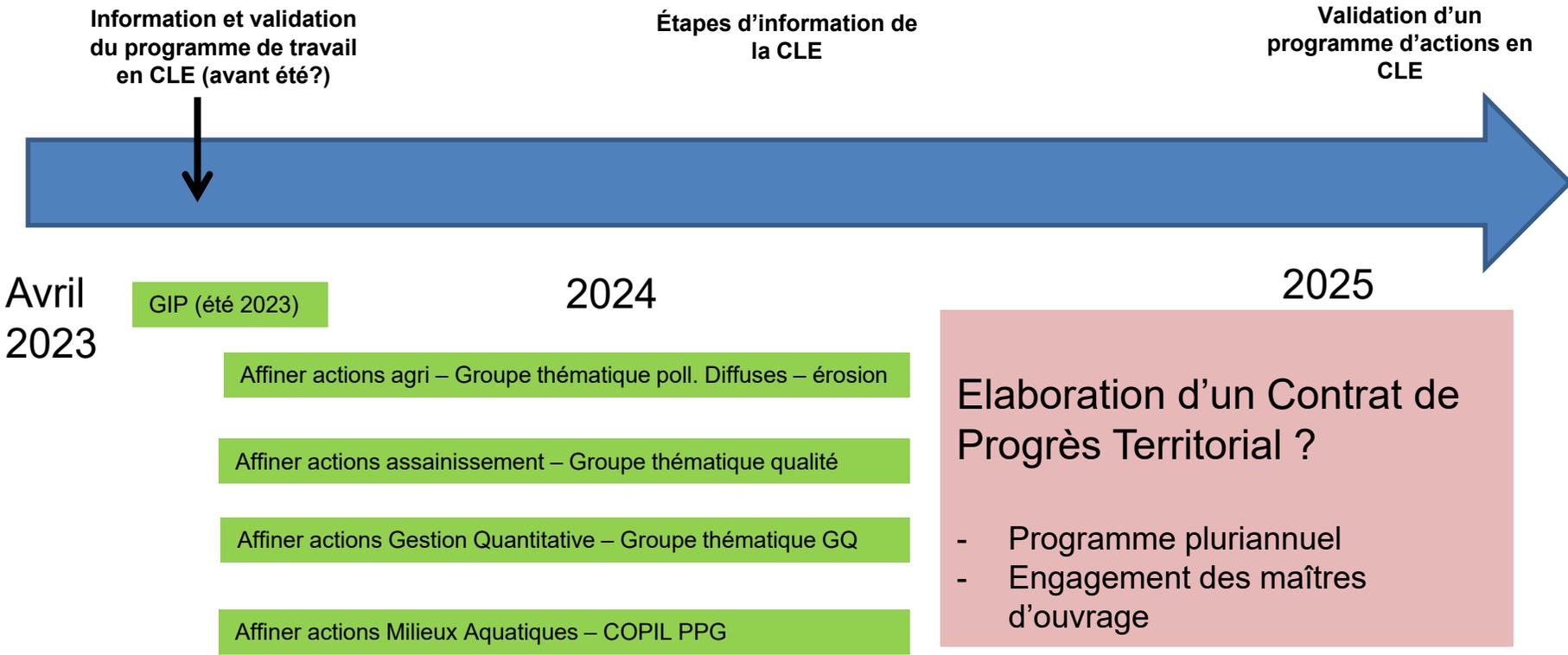
### Thème 4 - Milieux aquatiques et zones humides

- ✓ Inscrire les priorités de renaturation en aval des STEP (celles fléchées pour améliorer le traitement) et en aval des retenues dans le Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) du SBHG
- ✓ Suppression de seuils

***Instance de dialogue = COPIL PPG***

# Suite de l'étude - La mise en œuvre du plan d'actions

## Calendrier de travail



*Piste de travail : l'élaboration d'un Contrat de Progrès Territorial (CPT) avec l'Agence de l'Eau et autres partenaires sous réserves des conditions du 12<sup>ème</sup> Programme pour :*

- *Maintenir la dynamique de territoire et la synergie des opérations*
- *Donner de la visibilité sur les engagements collectifs*

# Etude pour la restauration de la qualité des eaux et des milieux aquatiques du bassin du Girou



Comité de pilotage du 25 avril 2023  
Stratégie et plan d'actions



# Ordre du jour

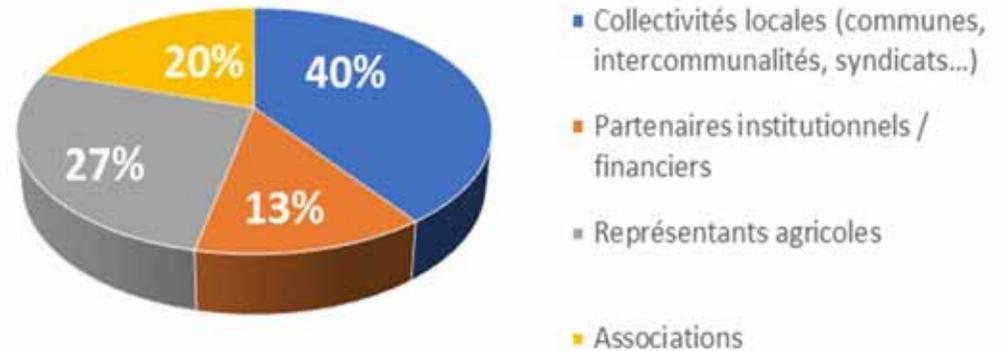
---

- Synthèse des retours du COPIL sur les scénarios
- Stratégie globale de reconquête de la qualité des eaux et des milieux
- Déclinaison de la stratégie et des actions par thématique
- Synthèse globale du plan d'actions

# Retours du COPIL sur les scénarios

- ▶ **Une 15<sup>aine</sup> de retours,**  
 avec des représentants  
 de l'ensemble du  
 territoire

Répartition des participations par catégorie d'acteurs



## ▶ Répartition des votes par scénarios

	HYDROMORPHOLOGIE	REJETS PONCTUELS	AUTRES PRESSIONS (ANC, PLUVIAL)	AGRICULTURE / GESTION EROSION
SC. MINIMAL	3	4	3	2
SC. AMBITIEUX	5	3	4	7
SC. MAXIMALISTE	4	5	4	3

# Retours du COPIL sur les scénarios

---

## ► Synthèse des principaux commentaires :

- ⇒ Des craintes sur la **faisabilité technico-économique** des actions « maximalistes » (répercussion sur le prix de l'eau, subventions à mobiliser), et une **nécessité de priorisation / planification**
- ⇒ Importance d'une **mixité de solutions** (par ex. morpho / assainissement)
- ⇒ Importance d'une **renaturation des milieux** (avec la contrainte du projet autoroutier)
- ⇒ Sur l'hydrologie : des craintes quant aux **possibilités de remplissage des retenues...** mais des demandes pour **mobiliser de nouvelles possibilités de soutien d'étiage**
- ⇒ Sur l'assainissement : nécessité d'explorer des **solutions alternatives au traitement plus poussé** par les STEP (mutualisation / REUT / zone de rejets végétalisés...)
- ⇒ Sur les actions « agricoles » : nécessité de **mobiliser des moyens** et de poursuivre voire développer des actions existantes

# Le contenu du document final

---

## ► Une stratégie de reconquête de la qualité des eaux

⇒ « Feuille de route » des actions et démarches à engager pour répondre aux objectifs

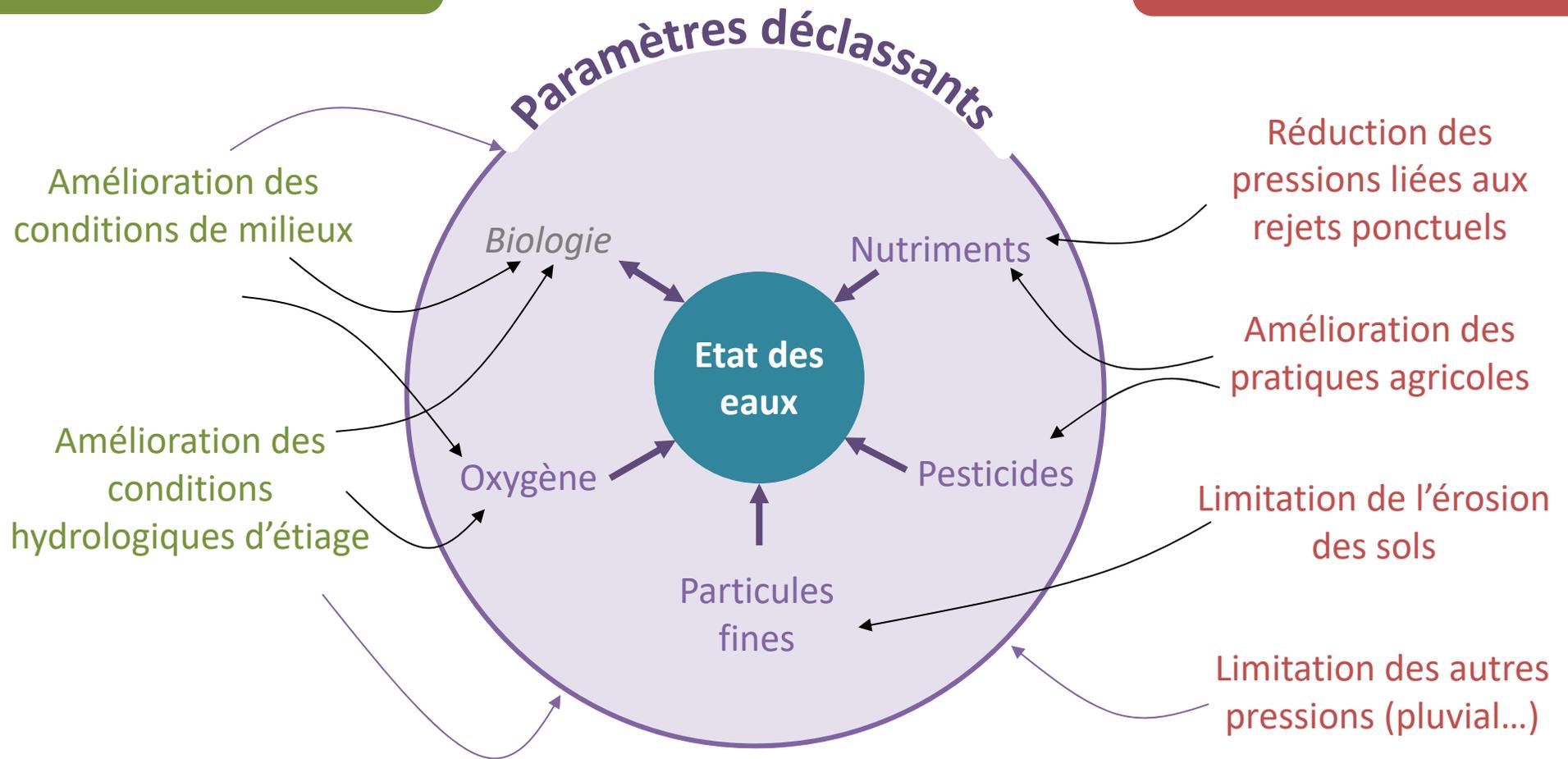
## ► Un plan d'actions déclinant cette stratégie

- ⇒ Portant sur l'ensemble des thématiques (pressions / conditions de milieu)
- ⇒ Avec des niveaux de précision variables (suivant les thématiques / les niveaux de maturité des réflexions sur le territoire)
- ⇒ Avec une planification court terme (5 ans) / moyen – long terme (10-15 ans)

# Stratégie globale : une nécessité d'intervenir sur l'ensemble des thématiques

Conditions de milieu  
(hydrologie / morphologie)

Pressions de pollutions /  
activités humaines



Le **bon état** des cours d'eau : un enjeu pour la **préservation des milieux**, mais également vis-à-vis de l'**aménagement du territoire**

Effets bénéfiques des actions envisagées sur tout (→) ou partie (→) des paramètres déclassants impactant l'état des eaux

# Stratégie globale : une déclinaison en fonction du degré de maturité

---

- Des actions à engager sur l'**ensemble des thématiques** = une **implication de nombreux acteurs**
- Des actions d'ores et déjà +/- bien identifiées pour **résorber les principaux points noirs**, à engager sur à **court terme**... mais **insuffisantes** pour préserver / restaurer la qualité des eaux à une échelle globale
- Des **solutions à définir pour engager des actions sur le plus long terme** (assainissement, soutien d'étiage)... impliquant l'engagement de réflexions / concertations

# Stratégie globale : gouvernance et animation

---

- ▶ **Animation globale / Coordination / Portage de la démarche :**  
SBHG / CLE du SAGE
- ▶ Des **maîtrises d'ouvrages** définis (ou parfois à définir) suivant les thématiques
- ▶ Des **partenaires** techniques / institutionnels et financiers
- ▶ Une nécessité d'instance de concertation / réflexion, en particulier sur les solutions à envisager à plus long termes :  
des **commissions thématiques**

# Stratégie et actions

## Pollutions domestiques et industrielles

---

- Une déclinaison de cette stratégie globale pour les pressions domestiques et industrielles
  - ⇒ 1<sup>ère</sup> série d'actions (prioritaires / court terme) = résorption des points noirs
  - ⇒ 2<sup>nde</sup> série d'actions complémentaires mais nécessaires (moyen terme)
  - ⇒ Réflexion ou démarche de plus long terme pour déployer des solutions sur les « impacts cumulés » et l'anticipation des pressions futures

# Stratégie et actions

## Pollutions domestiques et industrielles

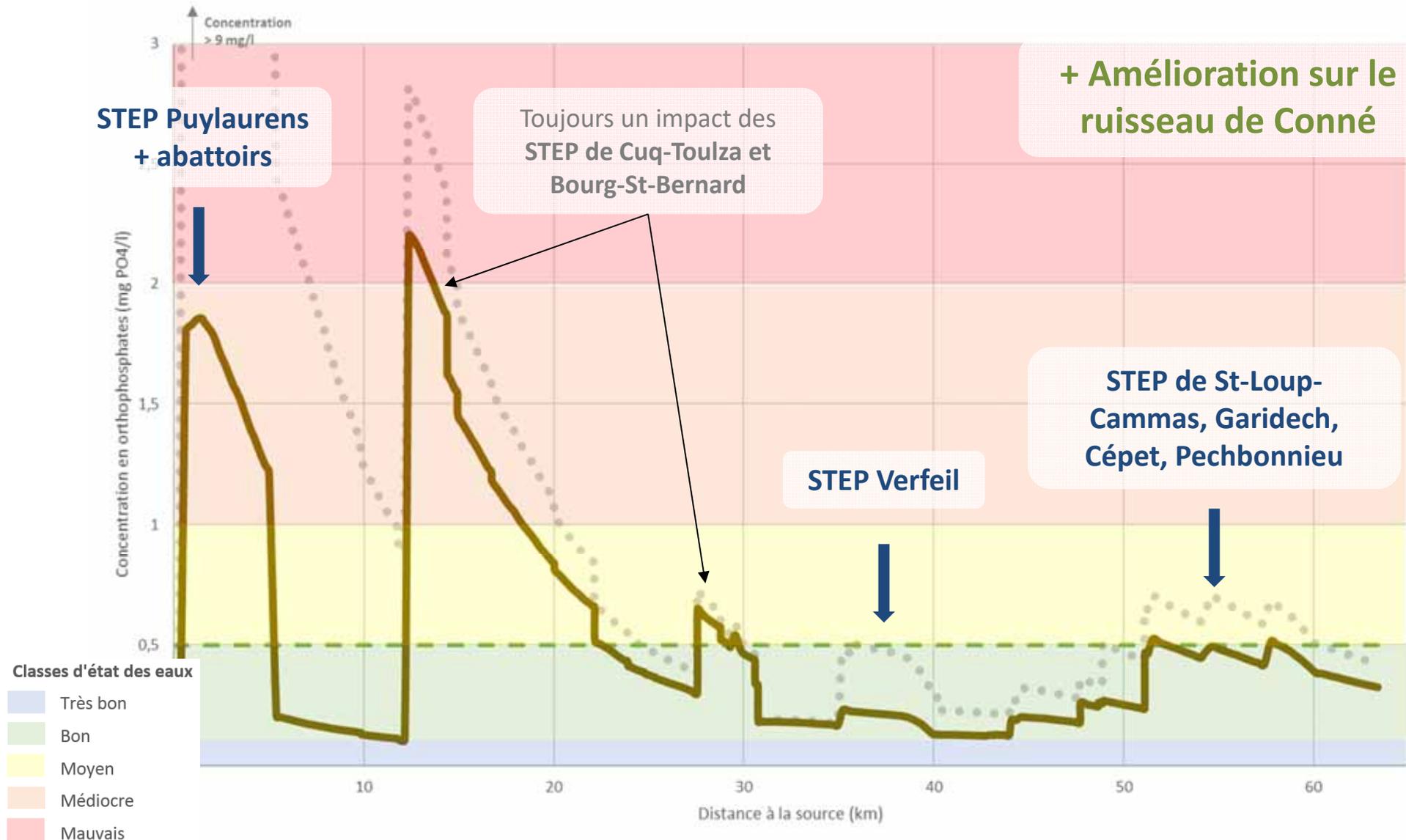
### Les actions prioritaires de résorption des points noirs (court terme)

Intitulé de l'action	Sous-bassin(s) / Masse(s) d'eau	Maître d'ouvrage	Priorité	Echéancier de mise en œuvre	Coût estimatif (investissement)	Surcoût potentiel d'exploitation (annual)
Amélioration globale du système d'assainissement de Puylaurens (suppression des rejets directs / traitement N/P)	Girou amont	Commune de Puylaurens	1	Court terme (5 ans)	1 000 000 €	20 000 €
Amélioration / fiabilisation du traitement des effluents des abattoirs de Puylaurens (système de traitement, rejet dans un fossé végétalisé...)	Girou amont	Abattoirs	1	Court terme (5 ans)	-	-
Création d'une nouvelle station d'épuration sur la commune de Verfeil, avec traitement N/P (en remplacement des 2 STEP actuelles)	Ruisseau de Conné / Girou médian	Réseau 31	1	Court terme (5 ans)	4 500 000 €	-
Création d'une nouvelle station d'épuration sur la commune de Gragnague	Girou aval	Commune de Gragnagues	1	Court terme (5 ans)	3 000 000 €	-
Fiabilisation / amélioration du traitement de l'azote et du phosphore des stations d'épuration de Cépet et Pechbonnieu	Girou aval	Réseau 31	1	Court terme (5 ans)	-	40 000 €
Mise en œuvre de systèmes de traitement plus poussés de l'azote et du phosphore pour les stations d'épuration de Saint Loup Cammas – Rivalou et Garidech	Girou aval	Communes de St Loup Cammas et de Garidech	1	Court terme (5 ans)	700 000 €	35 000 €

# Stratégie et actions

## Pollutions domestiques et industrielles

### Les actions prioritaires de résorption des points noirs (court terme)



# Stratégie et actions

## Pollutions domestiques et industrielles

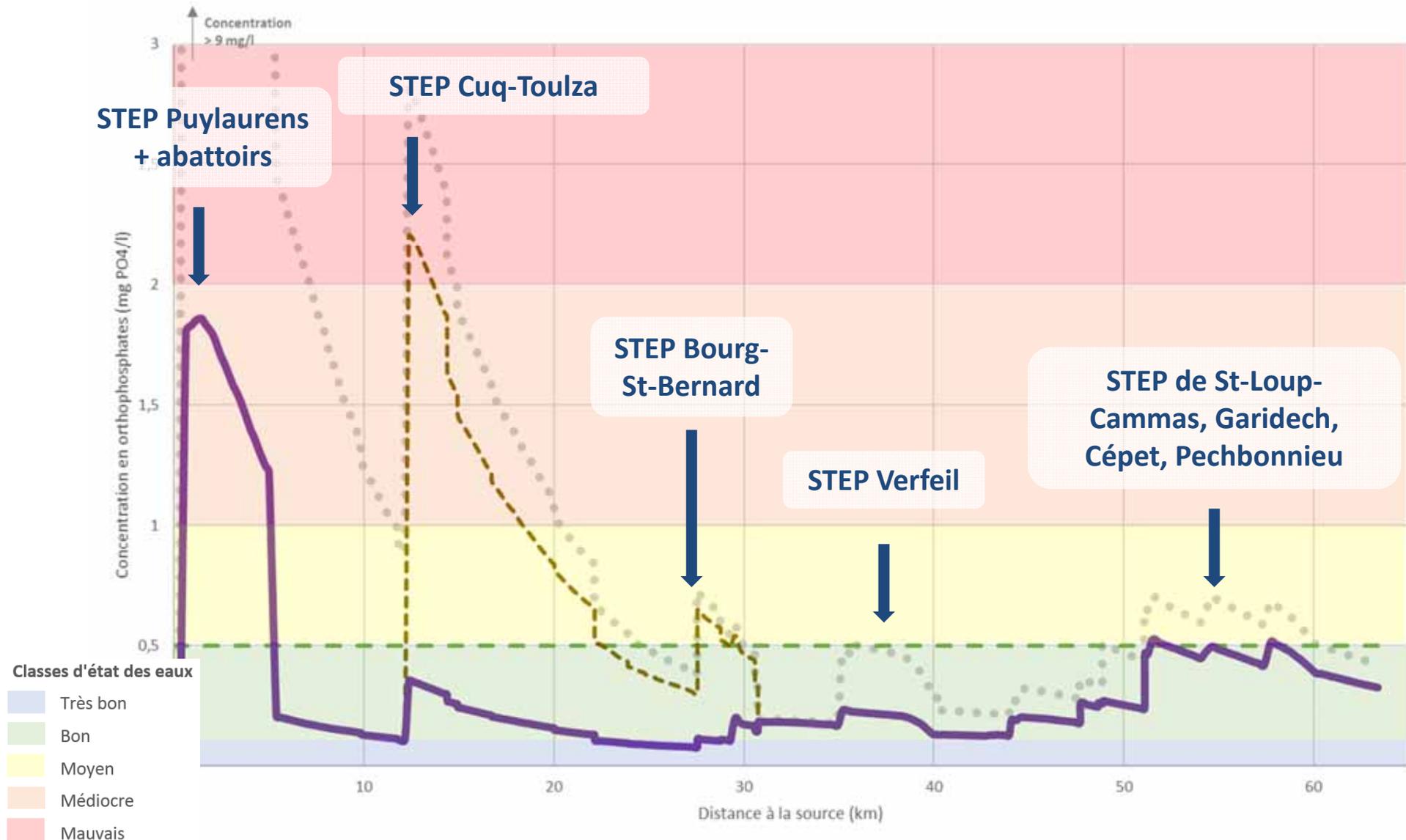
### Les autres actions de limitation des pollutions domestiques

Intitulé de l'action	Sous-bassin(s) / Masse(s) d'eau	Maître d'ouvrage	Priorité	Echéancier de mise en œuvre	Coût estimatif (investissement)	Surcoût potentiel d'exploitation (annuel)
Mise en œuvre d'un traitement de l'azote et du phosphore sur la future station d'épuration de Cuq-Toulza (hameau de Cadix)	Girou amont	Commune de Cuq-Toulza	2	Moyen terme (10-15 ans)	200 000 €	10 000 €
Mise en œuvre d'un traitement de l'azote et du phosphore sur la future station d'épuration de Bourg-Saint-Bernard	Girou médian	Commune de Bourg-Saint-Bernard	2	Moyen terme (10-15 ans)	200 000 €	10 000 €
Identification puis limitation voire suppression des déversements de réseaux jugés « contributifs »	Ensemble du bassin (not. Girou aval)	Gestionnaires assainissement	2	Court terme (5 ans)	1 000 000 €	-
Priorisation des contrôles et mises aux normes des installations d'assainissement non collectif (ANC) en fonction des enjeux « qualité » du territoire	Ensemble du bassin (not. Girou amont, Peyrencou, Vendinelle, Conné, affluents aval)	SPANC	3	Court terme (5 ans)	-	-

# Stratégie et actions

## Pollutions domestiques et industrielles

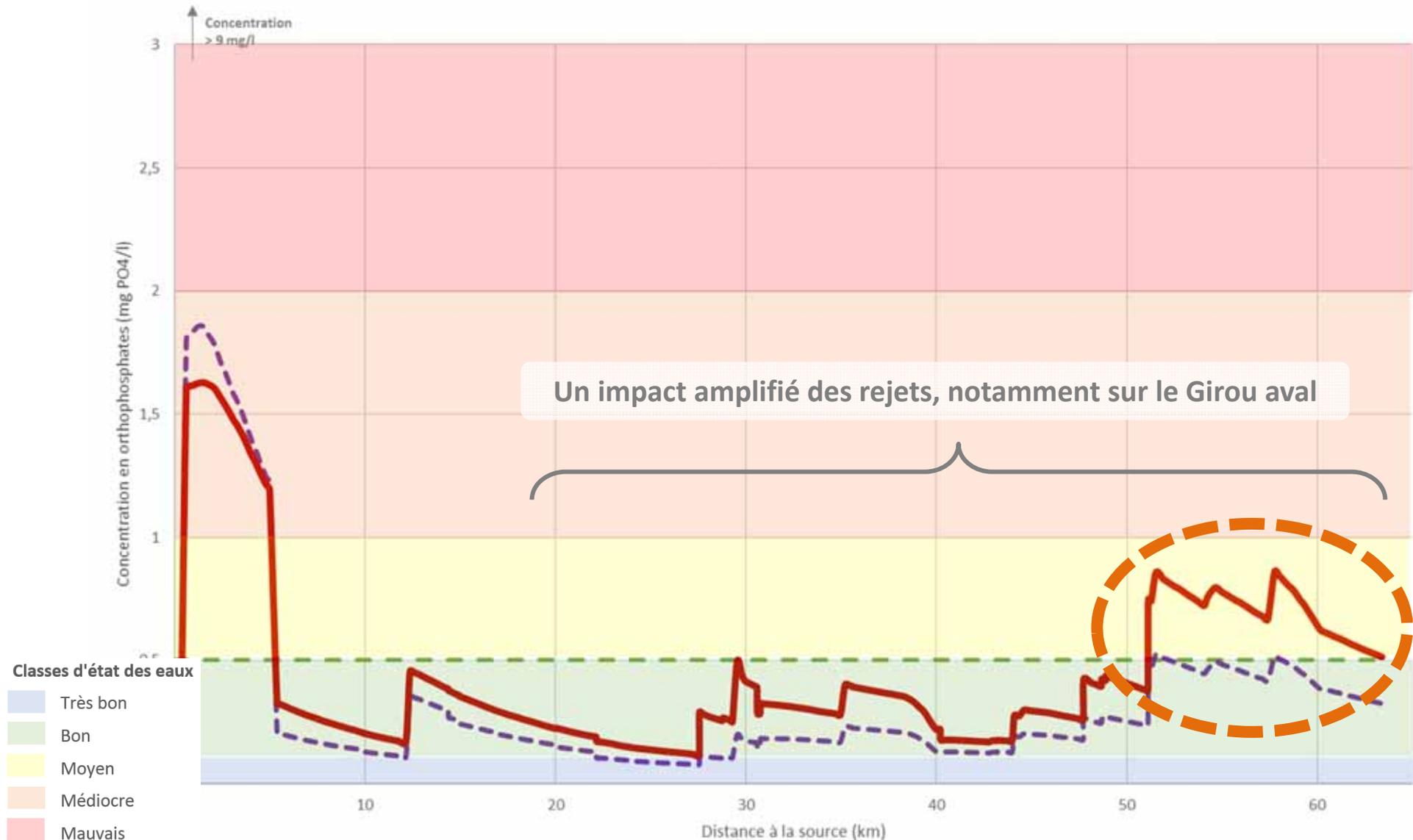
### Les autres actions de limitation des pollutions domestiques



# Stratégie et actions

## Pollutions domestiques et industrielles

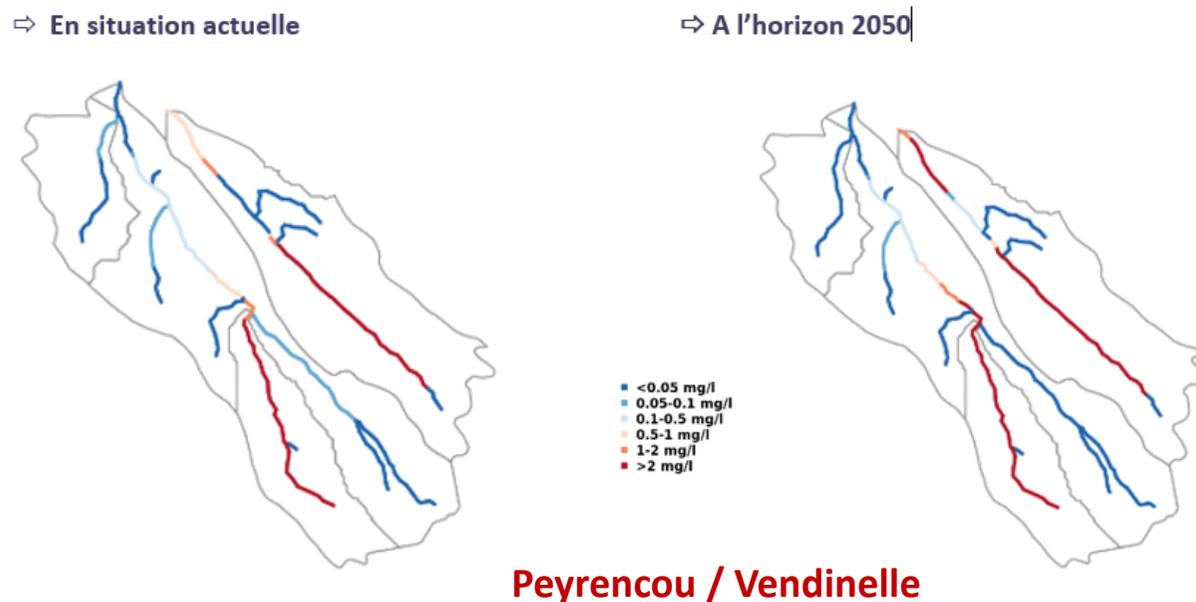
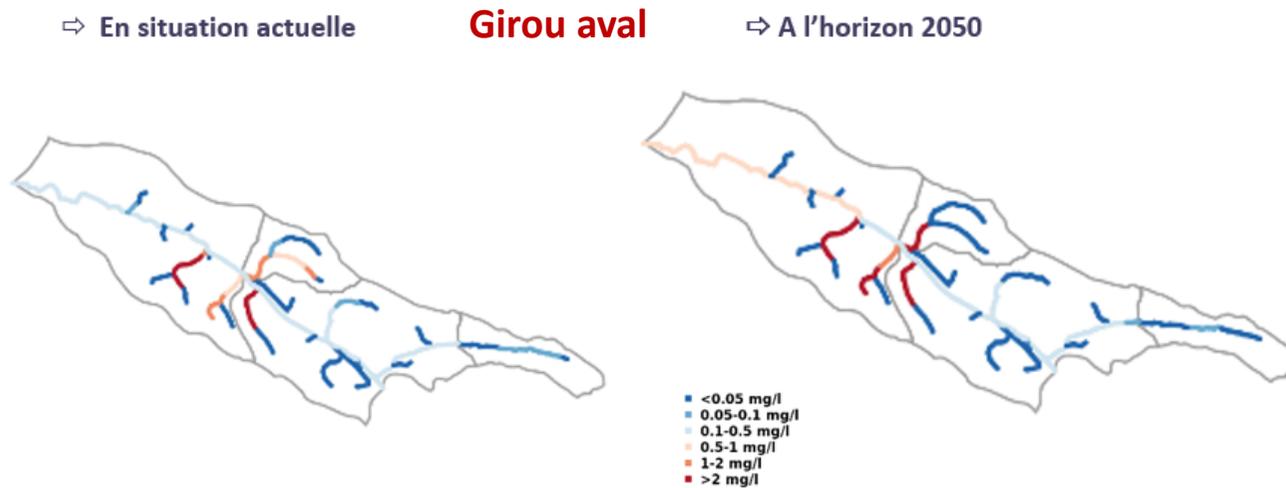
### ➤ Mais à plus long terme (horizon 2050...)



# Stratégie et actions

## Pollutions domestiques et industrielles

### ➤ Mais à plus long terme (horizon 2050...)

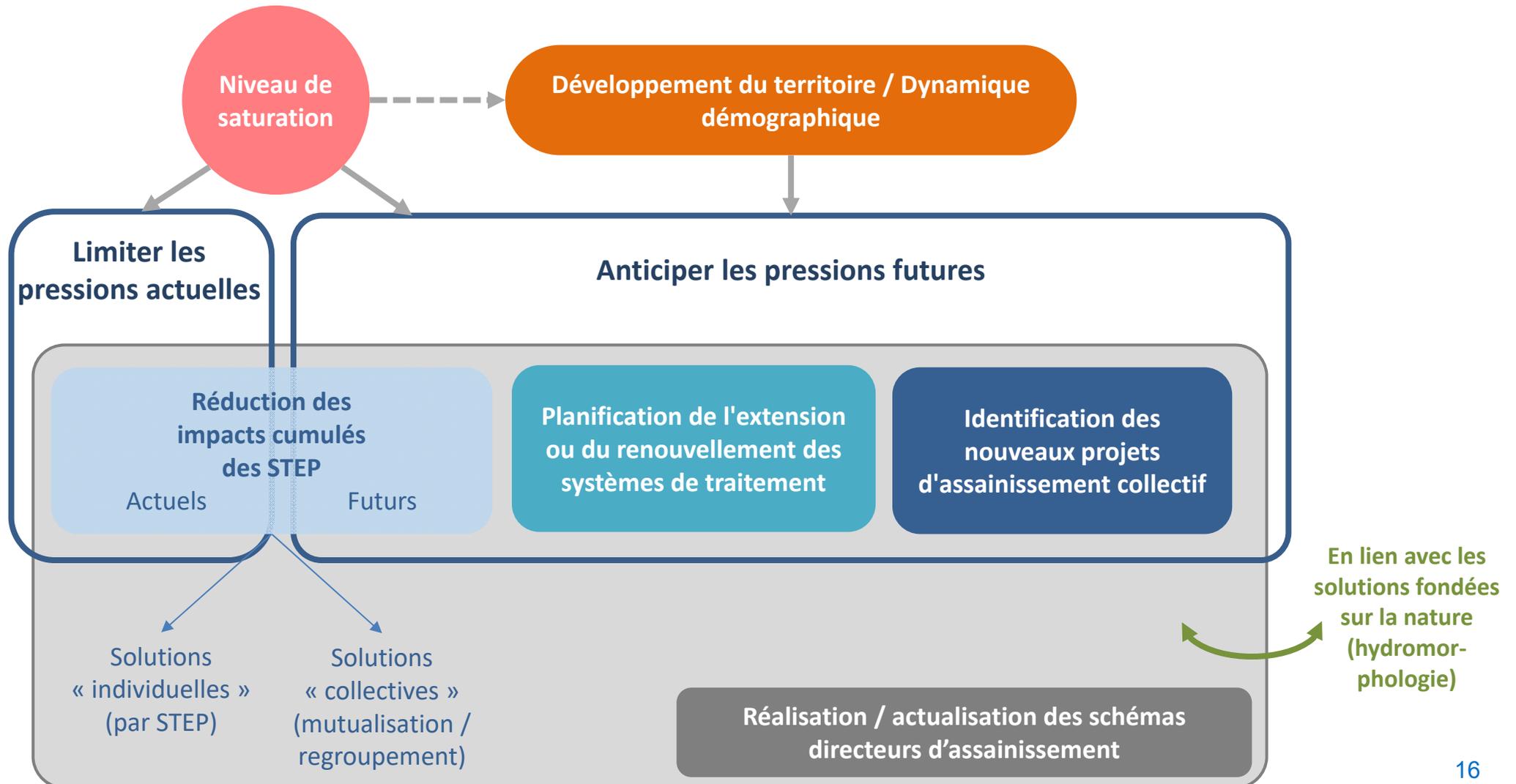


Des impacts également sur  
**plusieurs affluents**  
**aval** ainsi que sur le  
**Peyrencou** et la  
**Vendinelle**

# Stratégie et actions

## Pollutions domestiques et industrielles

- La définition de solutions de limitation des impacts cumulés et d'anticipation des impacts futurs



# Stratégie et actions

## Activités agricoles / Erosion des sols

---

### ● Les principaux axes de travail

- ⇒ La sensibilisation et la mobilisation des acteurs (filières agricoles et les services des collectivités)
- ⇒ L'identification de filières de diversification durables pour proposer des alternatives crédibles aux agricultures : élevage, pois, luzerne, lin, lentille, pois chiche, sarrasin, soja, tournesol ;
- ⇒ La limitation des surfaces en sols nus (les surfaces en herbes et ACS) ;
- ⇒ Le maintien, voire le doublement des surfaces AB (10% de la SAU) ;
- ⇒ La réduction des usages de produits phytosanitaires, en priorités les herbicides ;
- ⇒ Engager des démarches territoriales multithématiques Anti-Erosion sur des sites permettant de faire la preuve par l'exemple à une échelle cohérente (sous bassin versant)

# Les actions prioritaires : Maintenir et favoriser les systèmes les plus durables

## ► Secteur / masse d'eau :

⇒ Bassin versant pour les mesures d'acquisition de connaissances et d'accompagnement collectif, Bassins versants prioritaires pour identifier cibler des évolutions de système sur un bassin pilote et cibler l'accompagnement individuel : Peyrencou, Olivet, Balerme, Dagour

⇒ Les objectifs visés pour ces actions sont :

<b>Favoriser la diversification des assolements et rotations</b>	<b>+++</b>
<b>Accompagner l'agriculture biologique</b>	<b>+++</b>
<b>Favoriser la couverture des sols en période à risques pour les transferts vers la ressource</b>	<b>+++</b>
<b>Maintenir et développer les surfaces en herbe et favoriser le développement de système à bas niveau d'impact</b>	<b>+++</b>
<b>Mobiliser les impliquer les acteurs économiques</b>	<b>+++</b>

# Les actions prioritaires : Maintenir et favoriser les systèmes les plus durables

---

## ***Echelle territoriale***

**Recherche et mobilisation de financements pour accompagner financièrement ces changements**

**Mobiliser et impliquer les acteurs économiques et les porteurs de Programmes Alimentaires Territoriaux**

**Etude de faisabilité / filières (privées et publiques)**

## ***Accompagnements collectifs***

**Groupes techniques : Diversification, Agriculture de Conservation, Agriculture Biologique**

**Organiser des retours d'expériences / visites terrain sur les techniques alternatives**

## ***Accompagnements Individuels***

**Sensibilisation et accompagnements techniques, individuels (une 100n d'agriculteurs)**

***2 ETP par ans et Budget de 480 000 € (hors aides directes et travaux)***

## Des actions complémentaires : Favoriser les aménagements anti-érosion et accompagner les changements de pratique

---

### ► Secteur / masse d'eau :

⇒ Bassin versant pour les mesures d'acquisition de connaissances et d'accompagnement collectif, Bassins versants prioritaires pour identifier cibler des évolutions de système sur un bassin pilote et cibler l'accompagnement individuel : Peyrencou, Olivet, Balerme, Dagour

⇒ Les objectifs visés pour ces actions sont :

<b>Favoriser des aménagements dans les parcelles et les versants sensibles</b>	<b>++</b>
<b>Inciter et accompagner les réductions d'usages phytosanitaires et les changements de pratiques</b>	<b>++</b>

# Les actions prioritaires : Maintenir et favoriser les systèmes les plus durables

---

## *Echelle territorial*

Définir les secteurs les plus à risques et les préconisations pour les limiter (étude)

Recenser, préserver et/ou restaurer des zones humides jouant un rôle de zones tampons

## *Accompagnements collectifs*

Formation et accompagnement sur le rôle et la mise en place de haies une fois les études réalisées

Formation sur la réduction des usages de produits phytosanitaires

## *Accompagnements Individuels*

Mettre en place des aménagements aux échelles parcellaires et interparcellaires

Élaborer des plaquettes /documents pédagogiques pour présenter les différents zonages réglementaires (cours d'eau pour ZNT,...)

**1,5 ETP par an et budget 125 000 € (hors aides directes et travaux)**

## Un enjeu central : l'animation, la coordination et la communication sur les volets "agricoles et érosion" du programme

---

### ● Secteur / masse d'eau :

⇒ Bassin versant Les objectifs visés pour ces actions sont :

<b>Animer, suivre et piloter la démarche</b>	<b>+++</b>
<b>Identifier les manques dans les accompagnements financiers possibles</b>	<b>++</b>
<b>Sensibiliser et mobiliser les acteurs à la problématique</b>	<b>++</b>

# Les actions prioritaires : Maintenir et favoriser les systèmes les plus durables

---

## *Echelle territorial*

**Coordonner / animer / organiser le plan d'actions / Assurer le lien et la cohérence avec les autres projets territoriaux**

**Valoriser/promouvoir/communiquer sur les travaux exemplaires**

**Stratégie de communication transversale : Communiquer auprès des collectivités et du grand public sur les actions agricoles, auprès des centres de formations agricoles**

## *Accompagnements collectifs*

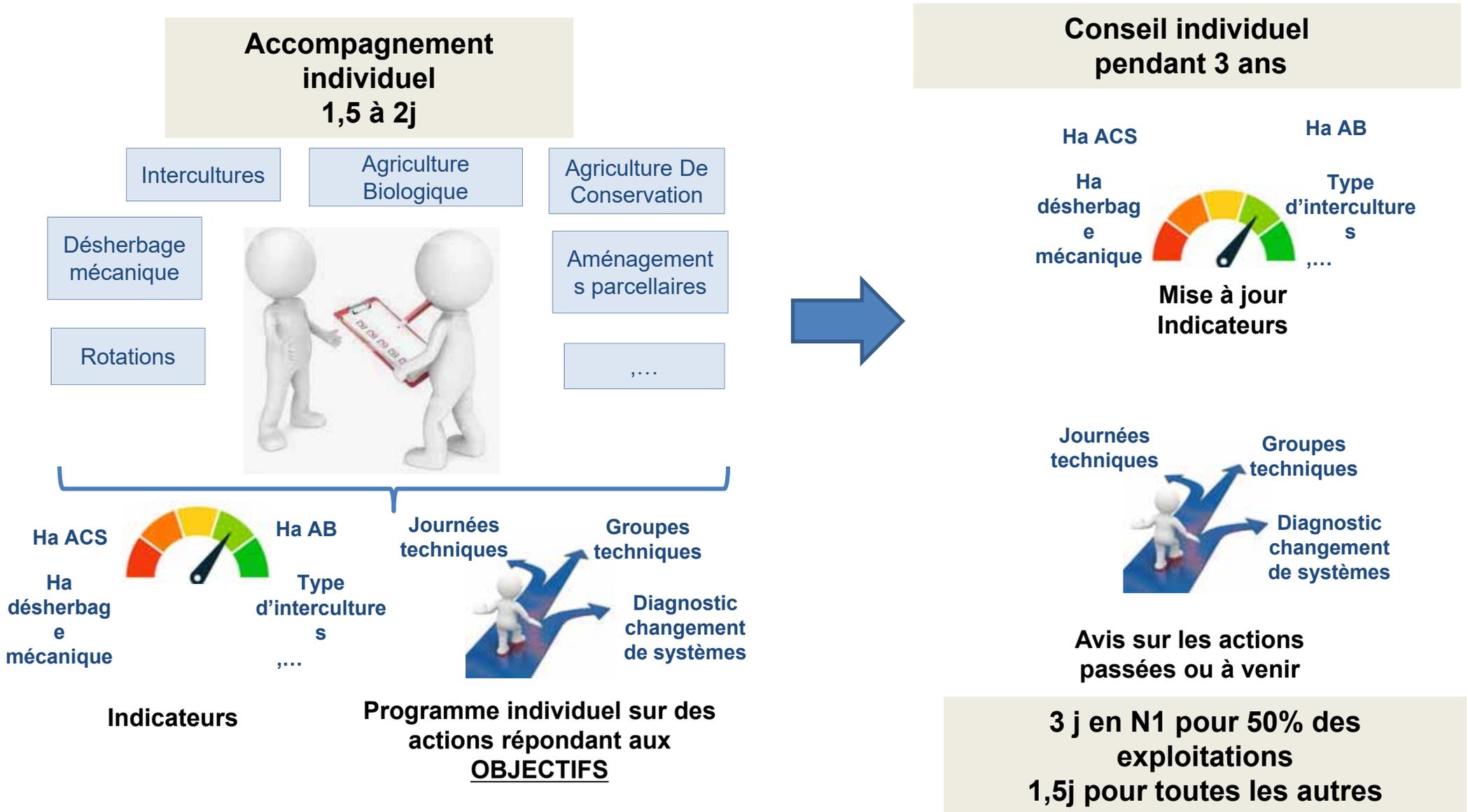
## *Accompagnements Individuels*

**2 ETP par an et budget 75 000 €**

# Principe de fonctionnement de l'accompagnement et du conseil individuel :

## Proposition

- Réaliser un accompagnement individuel (1,5 à 2 j par exploitation) + conseil individuel les années suivantes
- **Accompagnement individuel** = récolte indicateurs + programme d'actions individuels



# Des exemples d'actions résultants de l'accompagnement et conseil individuel:



Réunions bout de champs et groupes collectifs



Démonstrations  
Ex: Désherbage mécanique



Plateforme couverts



Certification, labels



Journées techniques

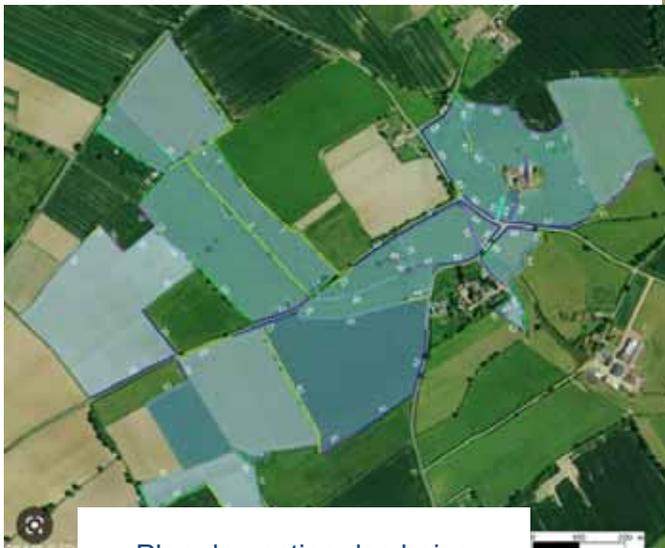
# Des exemples d'actions résultants de l'aménagement du territoire:



Plantation haies



Valorisation bois de haies



Plan de gestion des haies



Journée technique  
entretien de haie



Zone tampon  
humide artificielle

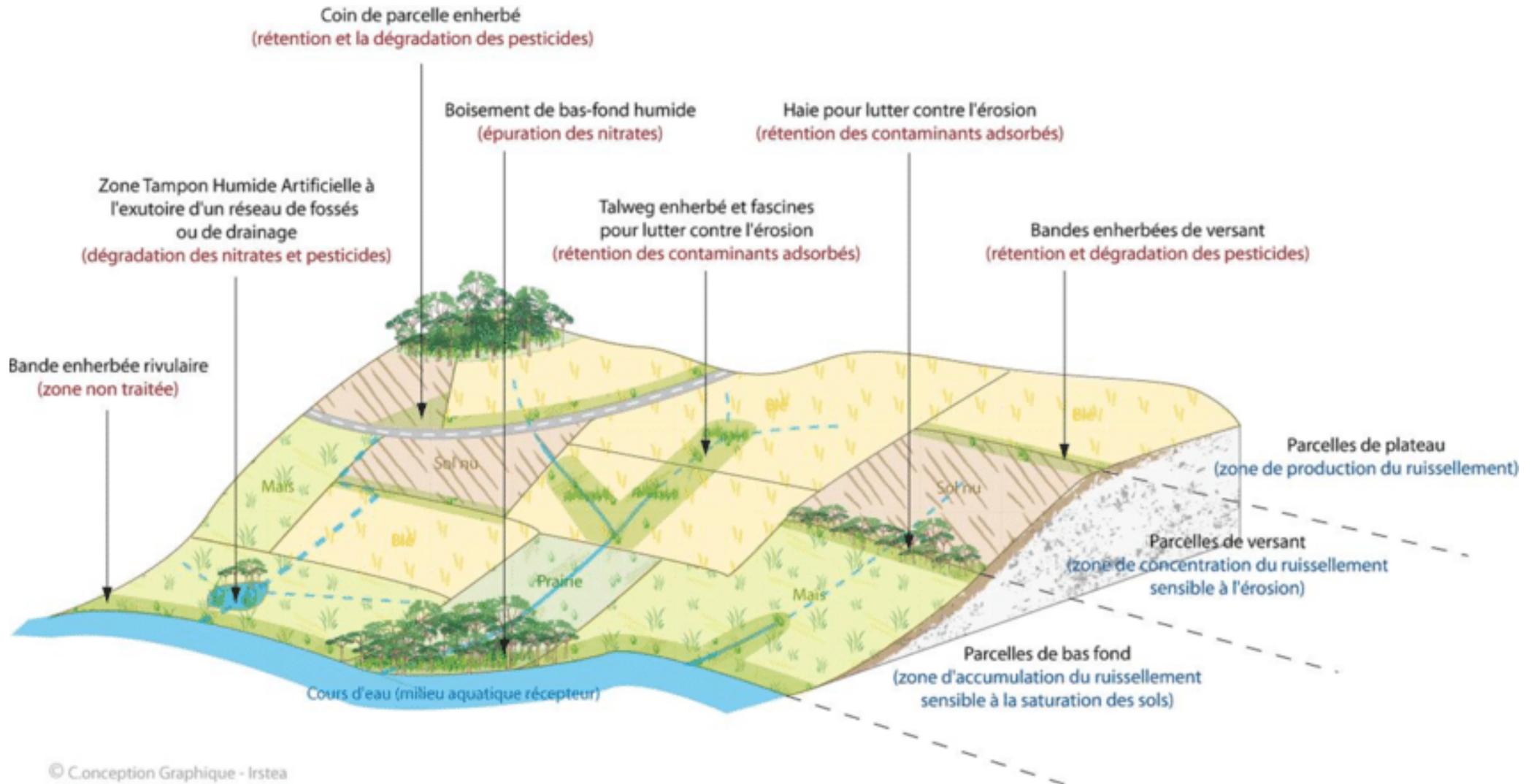


Talus



Fossé à redents

# Des exemples d'actions résultants de l'aménagement du territoire:



# Stratégie et actions

## Autres pressions de pollution

---

### ● Suivi de l'impact des retenues (oxygène, ammonium)

⇒ Vérifier dans le temps l'amélioration supposée (avec également des opérations de renaturation en aval)

⇒ Envisager une modification des prises d'eau si l'impact perdure

### ● Amélioration de la gestion des eaux pluviales

⇒ Définition d'orientations de gestion des eaux pluviales (via le SAGE éventuellement) pour les projets futurs (infiltration, techniques alternatives, gestion à la parcelle, traitement...) ou les aménagements existants (désimperméabilisation)

⇒ Schémas de gestion des eaux pluviales (avec des prescriptions « qualité »)

# Stratégie et actions

## Hydromorphologie

---

- Hydrologie – gestion des étiages : une réflexion à mener pour limiter les impacts de l'évolution hydroclimatique
  - ⇒ Des possibilités de mobilisation de ressources supplémentaires a priori limitées...
  - ⇒ ... mais des réflexions à engager concernant les modalités de gestion des retenues existantes (avec les gestionnaires)
  - ⇒ Objectifs :
    - Chercher à assurer le maintien d'un débit objectif à Cépet
    - Améliorer les conditions hydrologiques d'étiage sur l'amont

# Stratégie et actions

## Hydromorphologie

### ➤ Morphologie : restaurer les caractéristiques physiques des milieux et assurer leur préservation

⇒ Renaturation des linéaires impactés par des rejets + en état dégradé

⇒ Arasement (partiel ou total) d'ouvrages :  
Seuil des Gachous (①) +  
Caleilhou (②), Cante-Loup (③),  
Cadix (④) et Troptoucat (⑤)

⇒ Identification / préservation de l'espace de mobilité

⇒ Inventaire et préservation des zones humides



# Synthèse

- Priorité 1
- Priorité 2
- Priorité 3

5 ans

10 ans

15 ans

## POLLUTIONS DOMESTIQUES ET INDUSTRIELLES

Résorption des points noirs de l'assainissement / industries

Suppression des rejets contributifs

Autres actions d'assainissement

Actualisation / réalisation des schémas directeurs d'assainissement

Engagement des réflexions visant à :  
limiter l'effet des rejets cumulés  
Anticiper les pressions futures

## ACTIVITES AGRICOLES ET EROSION DES SOLS

Mobiliser les acteurs « Agricoles et territoriaux » et structurer l'approche d'accompagnement

Favoriser les Evolutions de Systèmes agricoles

Actions « Erosion »

Actions « Phytosanitaires »

Diffuser et déployer la démarche pour atteindre une « surface » suffisante

## CONDITIONS DE MILIEU

Engagement des réflexions sur l'hydrologie / soutien d'étiage pour mise en œuvre des solutions adaptées

Restauration / préservation des cours d'eau et des zones humides

# Synthèse

---

Thématique	Coût estimatif d'investissement
Pollutions domestiques et industrielles	10,6 M€
Activités agricoles / érosion des sols	0,68 M€*
Autres pressions de pollution	0,43 M€
Hydromorphologie	2,38 M€
<b>TOTAL</b>	<b>14 M€</b>

\* Hors travaux d'implantation de zones tampons (haies et bandes enherbées)  
Animation / coordination pour le volet agricole / érosion : 5 ETP

# Synthèse

---

## ► Avec l'ensemble des actions proposées :

- ⇒ Des **bénéfices très nets en termes** de qualité des eaux et des milieux (macropolluants / nutriments, matières en suspension, pesticides)
- ⇒ Une nécessité de trouver des **solutions sur le plus long terme** (pollutions domestiques, hydrologie)
- ⇒ Quelques **secteurs localisés** sur lesquels les **risques de déclassement** demeureront fort en période d'étiage malgré les améliorations (en particulier extrême amont du Girou, affluents aval...)



**Merci de votre attention**



**Pascal BEC**

Tel : 06 68 64 05 91

Mail : [pascal.bec@oteis.fr](mailto:pascal.bec@oteis.fr)



**Laurent BOUCHET**

Tel : 06 35 29 06 93

Mail : [laurent.bouchet@envilys.com](mailto:laurent.bouchet@envilys.com)

# Les actions prioritaires : Maintenir et favoriser les systèmes les plus durables

Intitulé de l'action	Sous-bassin(s) / Masse(s) d'eau	Maître d'ouvrage potentiel	Priorité de mise en œuvre	Échéancier de mise en œuvre	Coût estimatif	ETP / an (interne ou sous-traité) pendant la mise en œuvre
Sensibilisation et accompagnement technique, individuel (une 100n d'agriculteurs envisagée) et collectif sur les différents thèmes : Accompagnement stratégique individuel	BV	OPA, CD31	1	Court terme (5 ans)	250 000 €	1
Recherche et mobilisation de financements pour accompagner financièrement ces changements	BV	SBHG, OPA, département, collectivités territoriales Agence de l'Eau, CD31	1	Court terme (5 ans)		
Diversification des assolements, conseil collectif (groupes techniques)	BV	OPA	1	Court terme (5 ans)	10 000 €	
Étude de faisabilité d'une création d'une filière de compost à partir des déchets des collectivités pour les agriculteurs du secteur "de la fourchette à la fourchette" (projet d'étudiant)	BV		3	Court terme (5 ans)		

Intitulé de l'action	Sous-bassin(s) / Masse(s) d'eau	Maître d'ouvrage potentiel	Priorité de mise en œuvre	Échéancier de mise en œuvre	Coût estimatif	ETP / an (interne ou sous-traité) pendant la mise en œuvre
Mobiliser les impliquer les acteurs économiques des filières	BV, Girou amont, Peyrencou, Olivet	OPA	1	Court terme (5 ans)		0,5
Envisager le redéveloppement de nouvelles filières ou favoriser la vente directe	BV	OPA	1	Moyen terme (10-15 ans)	100 000 €	
Faire le lien avec les projets alimentaires territoriaux à proximité	BV	OPA et collectivité territoriale	2	Court terme (5 ans)		

# Les actions prioritaires : Maintenir et favoriser les systèmes les plus durables

Intitulé de l'action	Sous-bassin(s) / Masse(s) d'eau	Maître d'ouvrage potentiel	Priorité de mise en œuvre	Échéancier de mise en œuvre	Coût estimatif	ETP / an (interne ou sous-traité) pendant la mise en œuvre
Développer l'agriculture de conservation des sols en mettant en avant des techniques de travail du sol alternatives au labour (TCS, semis direct..)	BV, Girou amont, Peyrencou, Olivet, Dagour	OPA, CD31	1	Court terme (5 ans)	10 000 €	0,5
Organiser des retours d'expériences faits par les agriculteurs avec visites terrain sur les techniques alternatives	BV, Girou amont, Peyrencou, Olivet, Dagour	OPA, CD31, plateforme agroécologique	2	Court terme (5 ans)		
Développer la mise en place de couverts intermédiaires en diverses situations couverts estivaux / couverts automnaux. Travailler sur la réussite des couverts intermédiaires (conseils/modalité implantation, variété)	BV, Girou amont, Peyrencou, Olivet, Dagour	OPA, Fédération départementale 81 , CD31	2	Court terme (5 ans)	100 000 €	
Accompagner la réussite des couverts chez les exploitants	BV	OPA, plateforme agroécologique	1	Court terme (5 ans)		
Organiser des retours d'expériences sur les usages du matériel présent dans les CUMA et Entreprises de Travaux Agricoles pour montrer les pratiques possibles et présenter les coûts associés	BV	OPA, CD31	3	Court terme (5 ans)	10 000 €	

# Des actions complémentaires : Favoriser les aménagements anti-érosion et accompagner les changements de pratique

Intitulé de l'action	Sous-bassin(s) / Masse(s) d'eau	Maître d'ouvrage potentiel	Priorité de mise en œuvre	Échéancier de mise en œuvre	Coût estimatif	ETP / an (interne ou sous-traité) pendant la mise en œuvre
Définir les secteurs les plus à risques et les préconisations pour les limiter (étude)	BV	SBHG, OPA, collectivité	1	Court terme (5 ans)	100 000 €	0,5
Mettre en place des aménagements aux échelles parcellaires et interparcellaires	BV	SBHG, OPA, APT 81	2	Moyen terme (10-15 ans)		
Formation et accompagnement sur le rôle et la mise en place de haies une fois les études réalisées	BV		1	Moyen terme (10-15 ans)		
Recenser, préserver et/ou restaurer des zones humides jouant un rôle de zones tampons	BV	SBHG, OPA, département 81 (financement possible pour le recensement et la restauration des ZH)	2	Court terme (5 ans)		

Intitulé de l'action	Sous-bassin(s) / Masse(s) d'eau	Maître d'ouvrage potentiel	Priorité de mise en œuvre	Échéancier de mise en œuvre	Coût estimatif	ETP / an (interne ou sous-traité) pendant la mise en œuvre
Formation sur la réduction des usages de produits phytosanitaires	BV	OPA	2	Court terme (5 ans)	10 000 €	0,5
Valoriser les retours d'expériences locaux	BV	OPA	1	Court terme (5 ans)		
Encourager les pratiques alternatives	BV	OPA, CUMA	1	Court terme (5 ans)	10 000 €	
Élaborer des plaquettes /documents pédagogiques pour présenter les différents zonages réglementaires (cours d'eau pour ZNT,...)	BV	OPA	2	Court terme (5 ans)	5 000 €	
Incitations financières sur la mise en place de nouvelles cultures dans les assolements	BV	OPA	1	Court terme (5 ans)		
Bilan des investissements et aides disponibles pour l'achat de matériels alternatifs	BV	OPA	3	Court terme (5 ans)		
Favoriser le développement et le maintien de l'Agriculture biologique (accompagnement individuel, aides à l'installation)	BV	OPA	1	Court terme (5 ans)		

# Un enjeu central : l'animation, la coordination et la communication sur les volets "agricoles et érosion" du programme

Intitulé de l'action	Sous-bassin(s) / Masse(s) d'eau	Maître d'ouvrage potentiel	Priorité de mise en œuvre	Echéancier de mise en œuvre	Coût estimatif	ETP / an (interne ou sous-traitée) pendant la mise en œuvre
Coordonner / animer /organiser le plan d'actions	BV	SBHG, OPA, CD 31	1	Court terme (5 ans)	50 000 €	0,8
Suivre et valoriser les indicateurs du plan d'actions	BV	OPA, CD 31				0,1
Bilan annuel	BV	OPA, CD 31				0,1
Assurer le lien et la cohérence avec les autres projets territoriaux	BV	SBHG, OPA, CD 31				0,2
Veille permanente et Bilan des aides financières existantes	BV	SBHG				0,25
Valoriser/promouvoir/communiquer sur les travaux menés dans la plateforme Agroécologique et l'INRAE Auzeville Tolosane	BV	Plateforme Agroécologique	1	Court terme (5 ans)	25 000 €	0,5
Communiquer largement sur les résultats / tests des groupes de travail du secteur (groupe 30 000, GIEE couverts)	BV	SBVH, OPA, Plateforme Agroécologique	1	Court terme (5 ans)		
Communiquer auprès des collectivités sur les actions agricoles du Programme d'action et retranscrire cela dans les outils de communication des collectivités	BV	Collectivités territoriales	2	Court terme (5 ans)		
Communiquer via la publication de vidéos techniques novatrices (retours d'expériences, techniques agricoles innovantes...) avec de nouveaux supports de communication.	BV	OPA, Agence de l'Eau	2	Court terme (5 ans)		
Communiquer auprès du grand public sur les filières et les labellisations des bonnes pratiques pour valoriser économiquement les risques pris par agriculteurs	BV	OPA	2	Court terme (5 ans)		
Communiquer dans les lycées agricoles sur les enjeux eaux et les leviers d'actions	BV	OPA, Plateforme Agroécologique	2	Court terme (5 ans)		
Communiquer auprès des agriculteurs sur les aides disponibles	BV	SBVH	2	Court terme (5 ans)		
Communiquer auprès des agriculteurs et des collectivités sur l'intérêt des aménagements agroécologique (intercultures, haies et des arbres...)	BV	SBVH	1	Court terme (5 ans)		